



Population : 8 263 600
Nombre d'écoles (M-12) : 3 102
Nombre d'élèves en M-12 : 1 003 322

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 4
Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : ~51,800

Gouvernance et réglementation

Par le passé, les commissions scolaires assument la responsabilité des politiques et règlements afférant à l'éducation à distance. En fait, actuellement, la loi sur l'instruction publique stipule que les élèves doivent être physiquement présents et reliés à une école reconnue au sein d'une commission scolaire, ce qui empêche tout apprentissage formel à temps plein en ligne et relègue du même coup les concepteurs des programmes complémentaires d'apprentissage en ligne au rang de simples fournisseurs collaborants avec les établissements scolaires classiques. Cependant, un amendement à la Loi sur l'instruction publique en 2017 stipulait :

459.5.3 Le ministre peut élaborer et mettre en œuvre un projet pilote pour tester ou innover la formation à distance ou pour étudier, améliorer ou définir des normes dans ce domaine.

Cette disposition permet au ministre d'autoriser un projet pilote qui permettrait :

1. d'offrir des services d'enseignement à distance, d'autoriser l'offre de tels services à une commission scolaire ou à un établissement d'enseignement régi par la Loi sur l'enseignement privé ou d'autoriser une personne à les recevoir selon des normes différentes de celles prévues par la Loi sur l'enseignement privé 'instruction publique ou la Loi sur l'enseignement privé, tout en veillant au respect du droit à des services éducatifs gratuits;
2. d'établir par directives, les normes et règles applicables. Il peut également, à tout moment, modifier le projet ou le terminer après en avoir avisé toute partie intéressée. Un projet pilote a une durée maximale de trois ans. Le ministre peut, s'il le juge nécessaire, prolonger le projet pilote pour une durée maximale de deux ans. Le ministre établit et publie une évaluation du projet pilote tous les deux ans et une évaluation finale à la fin du projet pilote.

À compter de l'année scolaire 2017-2018, aucun projet pilote n'était en cours.

Toutefois, les écoles privées sont assujetties à une réglementation différente: la Loi sur l'enseignement privé, laquelle contient des dispositions propres à l'éducation en ligne. En principe, une école privée peut demander une 'dérogation' permettant aux élèves

‘d’assister virtuellement à leurs cours’, ce qui, en théorie, permettrait la création formelle de l’école virtuelle. Jusqu’à présent, pour obtenir du ministère l’approbation d’un projet en ligne, il suffit de soumettre une demande en bonne et due forme selon les conditions énoncées dans la loi sur l’enseignement privé.

Par le passé, le gouvernement a financé les commissions scolaires pour l’éducation à distance selon le nombre d’inscriptions reçues et à concurrence de 80 % du montant normalement alloué pour les élèves fréquentant les établissements scolaires classiques. Le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) alloue une subvention générale forfaitaire à la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) afin de soutenir les activités de leur programme. De plus, la SOFAD a facturé des frais aux commissions scolaires utilisant leur matériel. Cet argent a été réinvesti dans le développement de matériel d’apprentissage supplémentaire. De même, le programme du Réseau de LEARN est largement financé grâce à l’entente Canada-Québec sur l’enseignement de la langue minoritaire et de la langue seconde, lequel programme est géré par le MEES.

Programmes d’apprentissage en ligne (M-12)

Au cours de l’année scolaire 2017-18, on estime qu’il y avait des programmes de formation à distance selon 3 trois modèles. Le programme éducatif à distance le plus important était celui de la SOFAD qui conçoit et produit du matériel d’apprentissage à distance par correspondance et que les commissions scolaires intègrent dans leurs propres programmes locaux. La SOFAD fournit aussi une plateforme numérique (EduSOFAD) qui offre de nombreux cours en ligne pour les élèves qui préfèrent travailler de cette façon. La SOFAD a desservi environ 27 400 étudiants adultes de 16 ans et plus, incluant environ 3 200 inscriptions en ligne sur EduSOFAD. Bien qu’on n’ait aucune donnée pour l’année 2017-18, le Centre d’apprentissage en ligne de la CSBE, un programme d’éducation à distance offert par la Commission scolaire Beauce-Etchemin, a enregistré l’inscription de 149 étudiants durant l’année précédente, ainsi que 1 366 autres élèves qui ont suivi un cours de rattrapage par le biais de l’enseignement à distance au cours de l’été 2018. Finalement, LEARN a offert une variété d’expériences éducatives à environ 300 élèves anglophones en formation synchrone et à 1 300 élèves en formation asynchrone provenant des neuf (9) commissions scolaires anglophones de la province.

Programmes d’apprentissage mixte ou hybride (M-12)

Il existe actuellement deux (2) programmes officiels offrant un apprentissage combiné au Québec. Le premier est celui de LEARN qui propose ses services et ses ressources – tels que tutorat, contenu pédagogique sur mesure, formation, soutien des centres d’apprentissage communautaire, publications académiques revues par un comité de lecture, ressources archivées, activités d’enrichissement – à toutes les parties intéressées à travers la province dans le cadre d’un apprentissage combiné. Au cours de l’année 2017-18, environ 100 élèves ont pu accéder à ces services d’apprentissage combiné.

Le deuxième est Les Écoles en réseau. Ce programme, qui a commencé en 2002 sous la bannière Écoles éloignées en réseau est une initiative visant surtout le développement professionnel des enseignants et les projets d'intégration technologique (p. ex. le jumelage en ligne de deux petites classes de communautés rurales par le biais de *Knowledge Forum* -Forum de partage- et d'outils variés synchrones permettant l'harmonisation du contact visuel de part et d'autre avec des outils numériques et de la collaboration). Durant l'année 2017-18, Écoles en réseau a engagé environ 484 enseignant